

Ref. J1125

La musique : outil d'approche thérapeutique

OBJECTIFS

- ▶ Acquérir les connaissances de base spécifiques à l'approche thérapeutique de la musique pour une mise en œuvre institutionnelle ajustée aux problématiques des personnes accueillies.
- ▶ Savoir utiliser le son et la musique pour favoriser auprès des usagers (en situation de handicap et/ou de fragilité sociale ou physique), les possibilités d'ouverture aux autres.
- ▶ Favoriser la communication à travers le son comme médiateur dans l'accès au langage et à l'expression pour tous.

PROGRAMME

- ▶ Le pouvoir de la musique et du son comme langage
 - rôle de la musique, du son, de la voix dans l'élaboration de la relation
 - communication :
 - . verbale, non verbale, expression, impression
 - . la dimension affective de la musique et son rôle dans la relation à l'autre, aux autres
 - . cerveau droit, cerveau gauche
 - . éducation-rééducation : mise en mouvement /relaxation ; association à l'art plastique
- ▶ Les enjeux thérapeutiques de la musique centrée sur la personne
 - identité sonore
 - donner un sens et du goût à la vie par la musique : notion de plaisir
 - . mise en place d'une séquence : écoute musicale, jeux musicaux et vocaux, improvisation, création
 - . adapter la musique et le soin à la situation de handicap ou de fragilité de l'utilisateur
 - . séances de groupe, individuelles : pourquoi ? comment ?
 - . les contre-indications de l'approche thérapeutique par la musique
- ▶ Définir une démarche musicale thérapeutique institutionnelle
 - sa place dans la prise en charge globale des usagers
 - différence entre animation et approche thérapeutique
- ▶ Protocole et mise en place d'une séance
 - attitude de non jugement, poser une intention de soin
 - s'impliquer, poser un cadre, réalisation de fiches de séance, évaluation.



Méthode pédagogique : Recueil des attentes. Etudes de cas issus des pratiques professionnelles, apports théoriques, méthodologiques, mises en situation, travail en sous-groupes, vidéo
Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

Personnes concernées / Prérequis : Tout personnel éducatif ou soignant travaillant auprès d'usagers en situation de handicap ou de fragilité

Animation : Musicothérapeute

Nombre de participants : 10 personnes maxi

DPC : nous consulter

Durée : 4 jours, soit 28 heures

INTRA

Ce stage peut être organisé dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu	Sessions programmées	Droits d'inscription
 La Rochelle (17)	Du 02/10/2023 au 05/10/2023	1150 €



